

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2024-128 6-1

LE MAIRE

Vu, la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu, le Code de la Route, ses articles R 110-1 et R110-2,

Vu, le Code Pénal, notamment son article R 610-5,

Vu, la demande présentée par Monsieur LASSALLE, entreprise Signaux GIROD, 6 avenue Maryse Bastié, 87270 COUZEIX, pour le compte de la Région Nouvelle Aquitaine en vue de la dépose d'un abris bus, rue de Panazol, sur la commune de Meymac.

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la voie publique

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>: à partir du mardi 16 juillet 2024 et jusqu'à fin des travaux, la rue de Panazol (RD 36) se verra imposer les restrictions suivantes :

- Circulation alternée par panneaux B15/C18, au droit du chantier RD 36 proche de l'intersection RD 36/VC 123 (rue du Champ Pevrat)

- Vitesse réduite à 30 km/h.

ARTICLE 2: Signalisation aux usagers:

Le barrièrage de sécurité sera mis en place par l'entreprise Signaux GIROD et ce pendant toute la durée des travaux, avec affichage de l'arrêté.

ARTICLE 3 : voies et délais de recours

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4: Une copie du présent arrêté est adressée :

- à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Meymac,
- à Madame le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie,
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Corrèze (G.S.O),
- à Monsieur le Chef du Centre de Secours de Meymac,
- à Monsieur le Directeur des routes, Hôtel du Département, 9 rue René et Emile Fage. 19005 TULLE Cédex,
- à Monsieur LASSALLE, entreprise Signaux GIROD, 6 avenue Maryse Bastié, 87270 COUZEIX.

Fait en Mairie de Meymac, Le 15 juillet 2024.

LE MAIRE DE ME MAC, Philippe BRUGERE